

VALDURENQUE-INFOS



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la MAIRIE DE VALDURENQUE

JANVIER - FEVRIER - MARS 1989

N° 25

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 1989

L'an mil neuf cent quatre vingt neuf, le trois mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques CROS, Maire. Etaient présents : M. BONNAFOUS A., BONNAFOUS M., GUILLEN, DE BLAY, Mme BATTUT, LACOMBE, PEREZ, Mme ROUQUIER, Mme GARCIA, BESSIERE.

Absents excusés : Mme HOULES, CABROL, SCHAFF.

I TRAVAUX

SALLE DES FETES :

Le Conseil Municipal décide de refaire le sous-plafond de la salle des fêtes ; à cette occasion, il décide de mettre l'installation électrique aux nouvelles normes de sécurité et d'ajouter une épaisseur de laine de verre.

CIMETIERE :

La croix du cimetière sera mise en place prochainement par l'entreprise MAFFRE.

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS :

Le Conseil Municipal décide de rembourser quatre emprunts d'électrification rurale, pour un montant de 43 700 F

II QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 200 F à la prévention routière.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 1989

L'an mil neuf cent quatre vingt neuf, le dix neuf mars, à dix huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VALDURENQUE proclamés par le bureau électoral, à la suite des opérations du 12 mars 1989, se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes.

Etaient présents : CROS Jacques, AZEMA Christian, Mme ROUQUIER Muriel, Mme GARCIA Florence, Mme TARAYRE Carmen, Mme AMALRIC-ORTI, CREUZET Jean-Pierre, BONNAFOUS André junior, CAUSSANEL Jean, DE BLAY Christian, PEREZ Fernand, Mme IZARD Lucette, MARTINUZ Pierre, COUSINIE Jean-Claude, BONNAFOUS André senior.

Monsieur DE BLAY Christian, le plus âgé des membres du Conseil, a pris la présidence. Le conseil a choisi pour secrétaire, le plus jeune, Monsieur AZEMA Christian.

ELECTION DU MAIRE

Après le vote à bulletin secret, il a proclamé Monsieur Jacques CROS élu Maire par quatorze voix et un bulletin nul.

Monsieur le Maire prend la parole en remerciant tous les conseillers et propose, en vertu de l'article L122.2 du nouveau code des communes, l'élection de trois adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

1er adjoint : Après le vote à bulletin secret il a été proclamé Monsieur DE BLAY Christian élu par quatorze voix et bulletin nul.

2ème adjoint : Après le vote à bulletin secret il a été proclamé Monsieur CREUZET Jean-Pierre élu par treize voix et deux nuls.

3ème adjoint : Après le vote à bulletin secret il a été proclamé Monsieur CAUSSANEL Jean élu par quatorze voix et un nul.

Les membres de la LISTE D'UNION ET D'ACTION DE VALDURENQUE, conduite par le maire sortant, M. Jacques CROS, remercient les électrices et les électeurs qui leur ont généreusement accordé leur confiance, permettant ainsi aux quinze candidats d'être élus dès le premier tour.

C'est par une confortable majorité que les électeurs ont approuvé le bilan des précédents mandats, ainsi que le programme proposé.

Notre devoir sera de poursuivre notre action, de permettre à la population de Valdurenque de vivre mieux, dans le calme et la sérénité et d'être à la disposition de tous, sans exception.

L'élection du Maire et des Adjointes a eu lieu le dimanche 19 mars et a donné les résultats suivants :

Elus :

Maire - M. Jacques CROS

1er Adjoint - M. Christian DE BLAY

2ème Adjoint - M. Jean-Pierre CREUZET

3ème Adjoint - M. Jean CAUSSANEL

Election des délégués

Après l'élection du Maire et des Adjointes, on a procédé à l'élection des délégués.

Collège de Labruguière : Mme ROUQUIER, Mme TARAYRE

Electrification rurale : M. DE BLAY, M. MARTINUZ

Ordures ménagères : M. CROS, M. DE BLAY

Aérodrome : M. DE BLAY, M. MARTINUZ

Syndicat de l'eau : M. CROS, M. CREUZET

Commissions

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'une commission d'Aide Sociale :

M. DE BLAY Christian, Mme GARCIA Florence, Mme ROUQUIER Muriel, Mme IZARD Lucette.

RESULTATS DES ELECTIONS DU 12 MARS 1989

ETAT DES SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

M. AZEMA Christian	293	M. DE BLAY Cristian	278	M. COSSOU Robert	1
Mme ROUQUIER Muriel	292	M. PEREZ Fernand	278	M. FLAGEAT Paul	1
Mme GARCIA Florence	288	Mme IZARD Lucette	276	M. GRAND Gilbert	1
Mme TARAYRE Carmen	288	M. MARTINUZ Pierre	273	M. LAVAGNE Jean-Paul	1
Mme AMALRIC-ORTI Christine	286	M. COUSINIE Jean-Claude	263	M. MIALHE Norbert	1
M. CREUZET Jean-Pierre	283	M. CROS Jacques	260	M. ROUDEZ Jean	1
M. BONNAFOUS André junior	279	M. BONNAFOUS André sénior	260	Mme SALVAN Josette	1
M. CAUSSANEL Jean	279	M. BAUMGART André	2	M. BARTHES Robert	1

COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS

M. J. C. Valdurenque

Peu de choses à dire pour ce numéro de Valdurenque-infos. La sortie à la patinoire a réuni une soixantaine d'enfants qui ont découvert ou redécouvert les joies du patinage sur glace. Beaucoup de chevrons, ceux qui, en particulier, usent les bandages de leurs patins à roulette sur les trottoirs de Valdurenque.

A ce propos, je renouvelle mes souhaits de prudence quant à l'usage des planches à roulettes dans la descente du Foirail, à coté de la M.J.C. cette pratique est très dangereuse car la circulation automobile, bien que réduite, existe à cet endroit et une collision avec un véhicule quel qu'il soit serait très préjudiciable.

Suite à une pétition lancée par les habitants du Pesquié, j'ai eu l'occasion, au cours d'une réunion extraordinaire avec M. BONNAFOUS, maire-adjoint, et les pétitionnaires, d'écouter les revendications des personnes résidant aux alentours immédiats du terrain de Moto-Cross. Il en ressort que le bruit émis par les motocyclettes est difficilement tolérable, les autres motifs étant de moindre importance et sujets à discussion. En conséquence, la M.J.C. retirera les installations de Moto-Cross du terrain actuel, dès que la disponibilité d'un autre terrain sera acquise.

Je rappelle enfin que le foyer est ouvert aux horaires habituels; pour les soirées entre adolescents, la clef est à retirer auprès de Melle Catherine AZEMA. La télévision refuse tout service, nous envisageons son remplacement. Une cafetière agrémentera prochainement le foyer.

Le Président : J.P. CREUZET.

FOOTBALL

Ufolep-Minimes

Les années se suivent et se ressemblent pour notre équipe «Minimes». Après le titre de Champion du Tarn UFOLEP, gagné l'année dernière, les voici encore cette année, en mesure de faire aussi bien.

En championnat avec 7 victoires, 1 nul et 1 défaite, ils sont actuellement à la première place et, à la fin du mois de mars, a eu lieu, à Valdurenque, le match décisif contre St Julien du Puy.

En coupe, ils ont disputé la finale le 11 mars, à Denat, contre Albi-Espoirs et l'ont gagnée.

Nous comptons sur de nombreux supporters pour encourager cette superbe équipe de copains.



C. BELLIL - A. SILEM - L. ALLABERT - F. KELLER - S. TESTE - C. CARRO -
F. BELLIL - N. ROLLAND - Y. KOZLOWSKI - S. ASSEMAT

Le responsable : S. MONTIEL

CLUB D'ANIMATION

A la suite de la démission de notre ancien président et de beaucoup d'autres membres, nous avons, moi-même et de nouveaux venus, sélectionné les activités qui nous semblent nécessaires pour une certaine ambiance dans notre cher village :

- **Les fêtes de la St Jean** ne pouvant avoir lieu le 24 juin, la salle des fêtes ayant été louée, un bal gratuit avec feu d'artifice aura lieu le 10 juin. Meilleur accueil à tous.

- **La fête locale**, les 18, 19, 20 août restera, nous l'espérons, aussi explosive que les dernières années. Le comité des fêtes actuel essaiera cette année d'avoir des manèges plus importants en nombre et en qualité. Nous allons adopter la formule des villages voisins, c'est-à-dire une soirée «jeunes» le vendredi, une soirée «variétés-musette» le samedi, animée par le célèbre orchestre «DIESE», le dimanche une messe à la salle des fêtes avec déjeuner, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, aubade aux habitants, apéritif dansant à 18 heures, animé par l'orchestre Robert de Villay, soirée dansante à 21 h 30. Sans oublier le concours de pétanque du samedi après-midi.

En raison du peu d'intérêt des gens du village pour la traditionnelle «Fabounado», nous ne la réorganiserons que l'année prochaine.

- **Le 28 octobre**, nous allons essayer d'organiser un tremplin «Accordéon et Trompettes» qui sera, nous l'espérons, un nouveau mode de soirée.

- **Le réveillon de la St Sylvestre.**

Le nouveau comité des fêtes est le suivant :

- Président : TAURINES Rémy
- Vice-Président : CARAYON Christophe
- Trésorier : STEFANI Michel
- Trésorier-Adjoint : BARTHES Claude
- Secrétaire : TAURINES Michèle
- Secrétaire-Adjoint : BELLIL Ali
- Membres : JOUET Philippe, TAURINES David.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et excellente forme et santé pour nos manifestations.

Le Président : TAURINES Rémy

CLUB DE LA FRATERNITE

Nous voici au printemps 1989 ; disons adieu à 1988 et ayons une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quitté.

Nous remercions tous ceux qui ont oeuvré pour que le club vive et rayonne autour de lui.

Nous remercions les personnes qui, par leur action et leur présence, nous ont permis de faire un loto envié de tous.

Pour 1989, nous continuerons notre action de coordination avec les clubs amis, particulièrement BOISSEZON, avec qui nous avons fait avec succès, plusieurs voyages et réunions amicales.

Nous rappelons à la population, que le club est ouvert à tous et à toutes personnes qui le désirent. La carte d'adhérent donne droit chaque mardi et jeudi à un repas à prix réduit ; chaque dernier jeudi du mois à un repas amélioré, à de nombreuses sorties régionales et repas dansants organisés par le club.

Le 30 mars, à l'occasion de «l'omelette pascalle», nous avons organisé, avec les clubs de Noailhac et Boissezon, une sortie-repas à St Ferréols.

Le premier voyage organisé a eu lieu le 18 mai, direction Baraqueville, avec visite des mines de Carmaux, du viaduc du Viaur, repas à Baraqueville, retour par le Château du Bosc appartenant à la famille Toulouse-Lautrec, visite du Musée.

Chers adhérents et autres, nous vous souhaitons une bonne année 89.

Le Président : MOGA Pierre

ECOLE DE VALDURENQUE

Repas et bal costumé du 11 mars

Notre soirée a obtenu un très grand succès. Deux cents personnes ont participé au repas et nous avons même dû refuser du monde. Tous les enfants étaient déguisés, mais aussi de nombreux adultes. Les maquilleuses dirigées par Adèle Blasquez, ont réalisé des prodiges.

Après le repas, le bal animé par Monsieur TAURINES et son fils David, a permis à tous de se défouler et de passer une agréable soirée qui s'est terminée fort tard.

Je tiens à remercier bien vivement tous les participants ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

N.B. : Les photos paraîtront dans le prochain VALDURENQUE INFOS.

Le Directeur : BAUMGART A.

FOOTBALL JUNIORS SENIORS

Résultats de l'équipe Fanion

Classement Championnat arrêté au 19 février 1989

Equipes	Pts	G	N	P	GIV
1 ALBI ECUREILS	28	7	ε	1	+ 14
2 ALBI ST JEAN	25	6	ε	3	+ 8
3 VALDURENQUE	24	6	1	4	+ 11
4 ESPOIRS ALBI II	23	6	1	3	+ 5
5 SALIES	23	5	ε	4	+ 3
6 PUYCELSI I	23	5	ε	4	+ 3
7 VENES	22	6	0	4	+ 11
8 FLORENTIN	14	1	1	9	+ 22

Rencontres effectuées depuis la trêve hivernale

	Retour	Aller
VALDURENQUE - PUYCELSI I	2-3	2-1
FLORENTIN - VALDURENQUE	1-5	1-4
VALDURENQUE - VENES	2-1	0-1
ESPOIRS ALBI II - VALDURENQUE	0-1	1-5

A cinq journées de la fin du championnat 88-89, l'ASV se trouve en troisième place à 1 point d'Albi St Jean et à 4 points d'Albi Ecureils. Tout n'est pas encore perdu pour la montée en première division, (les deux premiers de la poule accèdent au niveau supérieur) mais il faudra tout gagner. Faisons confiance totale à nos joueurs remis de leurs blessures pour accrocher la deuxième place.

Coupe du Tarn

Rêves envolés de champions de la Coupe du Tarn, face à

une surprenante et excellente équipe de Valdériès, à laquelle nous avons concédé 4 buts. (R à A).

Dimanche 26 février, l'ASV se déplaçait à Puycelsi, pour y disputer la «belle» en match amical. (1 victoire chacun en championnat). En raison du mauvais temps dû à la neige, nos joueurs ont eu la surprise d'affronter nos adversaires à un tournoi de ping-pong et de voir gagner Valdurenque par 5 sets à 4. Puycelsi essayait tant bien que mal de se rattraper à la troisième mi-temps. (Un bien bel exemple d'amitié entre ces deux clubs, chose assez courante en division 2 et qui risque de disparaître si Valdurenque accède en 1ère division).

Loto 88

Merci encore à tous les bénévoles et commerçants qui ont participé à la réussite de celui-ci.

CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIR

L'assemblée générale

Elle s'est tenue le jeudi 16 février, sous la présidence de M. Roque. Le trésorier a donné les comptes de l'année 1988

Dépenses

Assurances diverses	2 956.00	Divers	5 269.00
Electricité - Eau - Tél.	9 690.00	Excédent 1988	2 945.00
Fuel (1000 litres)	2 710.00		
Entretien	1 630.00		32 550.00
Matériel cuisine - tréteaux	7 350.00	Solde au 01.01.88.	17,400.00

Recettes

Locations	32 250.00
Participation des clubs	300.00
	<hr/>
Solde au 31.01.88	32 550.00
	<hr/>
Solde au 31.01.88	20 345.00

L'assurance «dégâts des eaux» s'est ajoutée cette année aux dépenses. Avec le solde, il est prévu une participation à la réparation du plafond de la salle des fêtes de 10 000 F, l'achat d'une seconde hotte aspirante.

La salle des fêtes a été utilisée par les différentes associations du village : lotos, belotes, écoles, etc...

La salle des fêtes a été louée comme suit :

- 15 fois par les habitants du village
- 19 fois par des personnes extérieures au village.

La location de la salle est augmentée de 100 F, charges comprises, soit :

- 700 F pour les habitants du village
- 1 300 F pour les personnes extérieures au village.

Le Président : ROQUE Paul

HISTOIRE DE LA VILLE DE CASTRES ET DE SES ENVIRONS PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE

Par Anarcharsis COMBES

La révocation de l'Edit de Nantes entraîna dans ses effets désastreux le commerce relevé par Colbert et laissa l'agriculture compromise, faute de bras et anéantie par les suites de l'hiver extraordinaire de 1709.

Les vingt années qui suivent commencent avec les craintes inspirées par le voisinage de la peste à Marseille. Ce funeste événement semble légitimer les précautions d'abstention, d'isolement, d'inactivité, reposant d'ailleurs sur tout un système de douanes intérieures, laissant les populations à leurs ressources insuffisantes de production et, comme conséquences, à quelques mesures d'hygiène publique d'une portée très restreinte, les empêchant de se livrer au mouvement industriel, qui seul, pouvait améliorer leur sort.

Q'on ajoute à cela la terrible circonstance d'un incendie qui détruisit en une nuit vingt-cinq maisons dans la ville de Castres, perte que les rapports aux Etats de Languedoc évaluèrent à 500 000 livres.

Aussi s'explique-t-on le caractère pieux des fondations et des établissements qui se rattachent à l'intervalle écoulé entre 1740 et 1750.

Missions catholiques, construction d'églises, restauration de quelques couvents : voilà ce qui distingue cette époque, dont toute la vie sociale se renferme dans ces deux mots : souffrir et prier.

C'est alors qu'un mouvement de science et de philosophie, suivi bientôt de quelques essais culturels, vint de haut en bas s'imprimer à la province, par suite de l'Edit de M. de Machault sur la liberté des grains en circulation ; mouvement forcé par les circonstances d'une famine affreuse, suivie d'une épidémie générale, pendant lesquelles on avait vu les habitants des campagnes se nourrir des herbes des champs, sans autre préparation que leur cuisson à l'eau pure, sinon mourir faute de secours.

Toutefois, afin de compléter ce qui vient d'être dit, nous allons extraire d'un manuscrit contemporain quelques faits, par ordre chronologique, choisissant les plus saillants de chaque année, depuis 1720 jusqu'en 1781.

«En l'année 1720, l'argent a été fort rare ; les écus valaient jusques à 15 francs. Il y a eu des billets de banque de dix livres, de cent et de mille livres. Il fallait prendre ces billets dans le commerce ou autres affaires comme argent comptant. Le roi le voulait ainsi. Du commencement, tout le monde baillait son argent pour avoir ces billets, tant aveugle on était. Ensuite ces billets n'eurent cours que six mois, et ceux qui se trouvèrent chargés de cette monnaie, que l'eau et le feu peuvent détruire dans un instant, furent presque ruinés, ou du moins perdirent autant qu'ils en avaient. Cela fut fort commode pour ceux qui devaient plusieurs sommes, parce qu'ils achetaient de ces billets à moitié de ce qu'ils valaient, et payaient leurs créanciers avec du papier qui ne leur coûtait que la moitié de ce qu'ils le faisaient prendre à leurs créanciers.

(à suivre)